

Déambulation urbaine

Le quartier européen

**De la Couture internationale
à la coupure citadine**

21^{èmes} Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU Strasbourg, du 16 au 21 juin 2019

**Métropoles au XXI^{ème} siècle :
Coupures-coutures-soudures : comment (re)faire la ville ?**

**Rendez-vous
Parvis de l'ENA
13h30**



APERAU



Image
Ville
Environnement



Faculté
de Géographie
et d'Aménagement
Strasbourg



Institut
de géo-aménagement
et d'urbanisme

Université

de Strasbourg

ASéAU
Association Strasbourgaise des étudiants
en Aménagement et Urbanisme



Le quartier européen, de la couture internationale à la coupure citadine

Cet atelier déambulatoire est l'occasion d'aborder le projet européen et ses enjeux actuels. Le projet européen est né de la nécessité de coopération et de paix au lendemain du désastre de la seconde guerre mondiale. Le Conseil de l'Europe sera construit en 1949, puis la vocation européenne de Strasbourg sera renforcée par différents traités européens comme le traité de la CECA¹ à visée économique. Le projet européen n'a cessé d'évoluer pour garantir une meilleure pérennité et qualité de vie de citoyens de ses pays membres dans un contexte de mondialisation dont l'intérêt réside dans la DIT² de plus en plus clivant.

Strasbourg, capitale européenne et ville frontière, a longtemps fait figure de carrefour européen tout au cours de son histoire plurimillénaire. Dans ce quartier, l'histoire architecturale et urbanistique des institutions qui y ont été érigées depuis les premiers accords européens sont le reflet de la construction de l'Europe. Le quartier européen aménagé depuis la fin des années 1940 fait office de passerelle et de cohésion politique et territoriale entre les différents pays européens ; qu'il s'agisse des pays membres du Conseil de l'Europe au nombre de 47 et des pays membres de l'Union européenne au nombre de 27³.

Le maintien des institutions européennes et internationales source de rayonnement et d'emplois est un enjeu permanent pour l'Eurométropole de Strasbourg. L'EMS⁴ souhaite garder son statut tant controversé de capitale européenne en raison de son manque d'accessibilité et des frais engendrés pour la mobilité de ses fonctionnaires. Une situation paradoxale pour une ville dont le nom signifie « ville des routes ».

Dans l'imaginaire des citoyens européens et bien au-delà, le projet européen semble flou au même titre qu'à l'échelle locale l'UE est souvent confondue à tort avec le Conseil de l'Europe, pourtant ces institutions n'ont pas le même statut. Cette confusion se justifie entre-autre par l'architecture du lieu. En effet, à défaut de pouvoir accueillir les sessions parlementaires avant la construction du bâtiment Louise Weiss, les sessions parlementaires avaient lieu dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe. Ces deux institutions sont d'ailleurs toujours reliées par des passerelles.

Ce sentiment commun d'incompréhension et d'impalpabilité du rôle des institutions (Parlement européen, Conseil de l'Europe, CEDH, Pharmacopée...) se renforce d'autant plus depuis les aménagements sécuritaires interdisant l'accès des berges de l'Ill aux citoyens durant les sessions parlementaires ordonnés par le Ministère de l'Intérieur (article 1 de la loi LOI n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme - Article 1) face aux risques d'attentats terroristes. Décision politique qui va à l'encontre de l'image de cohésion et de protection des libertés censée représenter le projet européen. Ce contexte invite également à intégrer des réflexions quant à la façon de faire cohabiter activités institutionnelles internationales et urbanité.

Durant cette balade la question du cloisonnement sécuritaire sera abordée.



¹ Communauté européenne du charbon et de l'acier née avec le traité de Paris de 1951

² Division internationale du travail

³ 27 depuis le Brexit

⁴ EMS = Eurométropole de Strasbourg



Descriptif du parcours



CEDH (Cour européenne des droits de l'homme)



Conseil de l'Europe



Passerelle entre les deux bâtiments du
Parlement européen



Clôture ceinturant le Quai du bassin de l'III
côté sud

A voir et à faire :

1 - Présentation des enjeux et de l'historique général du quartier européen devant le Lieu d'Europe (proche arrêt de tram Boecklin)

2 - Déambulation le long de l'Allée des Droits de l'Homme en s'arrêtant devant la CEDH et mise en perspective des grilles et PC de sécurité à contrecourant du projet architectural de la CEDH

3 - Déambulation le long de l'Allée de l'Europe jusqu'à la jonction de la rue Sforza devant la Maison de l'Europe, ancien bâtiment du Conseil

4 - Perspective depuis le bâtiment actuel

5 - Déambulation le long du quai de l'III et Traversée de la passerelle Ducrot devant le siège d'Arte

6 - Déambulation le long du quai Chanoine Winterer jusqu'à l'Allée du Printemps pour la visite du bâtiment Louise Weiss du Parlement européen à 15h avec arrêt devant le portail de sécurité limitant l'accès à une partie du quai pour les citoyens

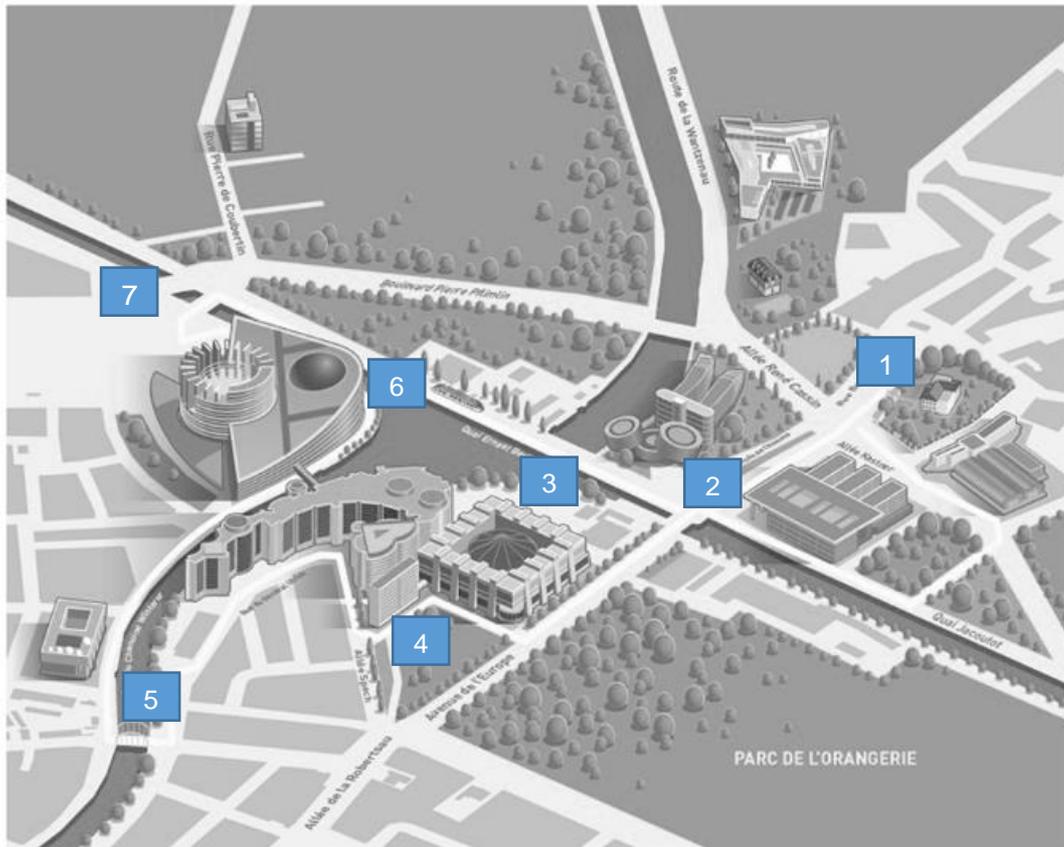
7 - Accès à l'arrêt de tram Parlement pour retour

Durée 2h30.

Difficulté : faible

Distance : 2 km environ

Pièce d'identité obligatoire



Source : <http://www.strasbourg-europe.eu/plan-quartier-europeen,41171,fr.html>

Texte et photographies : Jennifer Casagrande

Pour aller plus loin :

Centre d'information sur les institutions européennes <http://www.strasbourg-europe.eu/>

Site officiel de la mairie et de l'EMS <https://www.strasbourg.eu>.



Source : Archive du Conseil de l'Europe

Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU
Strasbourg, 16 au 21 juin 2019